



COMPAGNIE GENERALE FINANCIERE – CGF

Société à responsabilité limitée au capital de 6.499.935 euros
Siège social : 41 rue de Chazelles – 75017 PARIS
353 828 528 RCS PARIS

(Ci-après la « Société »)

DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2025

EXTRAITS

.../...

PREMIERE DECISION

Le co-Gérant, conformément à l'article 4 des statuts de la Société, décide de transférer le siège social de la Société, avec effet à compter de ce jour, à l'adresse suivante :

119, avenue Louis Roche – 92230 Gennevilliers

Par ailleurs, et en application de l'article 4 des statuts de la Société, il est précisé que cette décision fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Associés.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Le co-Gérant, en conséquence de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 119, avenue Louis Roche – 92230 Gennevilliers. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette décision est adoptée.

.../...